



LA FEMME ROMAINE

MATRONA, VIRAGO OU LUPA ?

TABLE DES MATIÈRES

- I. Situation politique de la femme 2
 - a. La familia romana 3
 - b. Le mariage 4
- II. La bonne conduite féminine 5
 - a. La mère parfaite 6
- III. Une culture du viol ? 7
- IV. L'impudicitia 8
 - a. Femmes de rien 8
 - b. Femmes libres : un exemple d'abus de pouvoir 10
 - c. Femmes de pouvoir : l'exemple d'Agrippine 10

ALPHILESURTOILE.COM

I. Situation politique de la femme

Voici ce que Caton le Censeur (234-149 ACN) dit de la gent féminine quelques années après la seconde guerre punique.

Maiores nostri nullam, ne privatam quidem rem, agere feminas sine tutore auctore voluerunt, in manu esse parentium, fratrum, virorum; nos, si diis placet, iam etiam rem publicam capessere eas patimur et foro quoque et contionibus et comitiis immisceri. Quid enim nunc aliud per vias et compita faciunt quam rogationem tribunorum plebi suadent, quam legem abrogandam censent? Date frenos impotenti naturae et indomito animali et sperate ipsas modum licentiae facturas; nisi vos feceritis, minimum hoc eorum est quae iniquo animo feminae sibi aut moribus aut legibus iniuncta patiuntur. Omnium rerum libertatem, immo licentiam, si vere volumus dicere, desiderant. Quid enim si hoc expugnaverint, non temptabunt? Recensete omnia muliebra iura, quibus licentiam earum adligaverint majores vestri per quaeque eas subiecerint viris.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, XXXIV, 2, II

¶ modum (+ gen.) facere : mettre un terme (à)
¶ rem publicam capessere : embrasser la carrière politique
¶ rogationem suadere : soutenir un projet de loi
¶ suadere legem : soutenir une loi
abrōgo, as, are : enlever, supprimer
adlīgo, (all-), as, are : attacher, lier ad : à
āgo, is, ere, egi, actum : faire, traiter, agir
ālius, a, ud : autre, un autre
ānīmāl, alis, n. : être vivant, animal
ānīmus, i, m. : le coeur, la sympathie, le courage, l'esprit
auctor, oris, m. : 1. le garant 2. la source 3. le modèle 4. l'auteur, l'instigateur
aut, conj. coord. : ou, ou bien
censeo, es, ere, censui, censum : estimer, être d'avis, décider, faire le recensement
cōmītīum, i, n. : le comitium (lieu de réunion du peuple) ; comitia, orum : les comices, l'assemblée générale du peuple
compitum, i, n. : le carrefour
contīo, onis, f. : la tribune, l'assemblée du peuple convoquée par un magistrat (on n'y vote pas), le discours devant une assemblée (surtout politique)
dēsīdēro, as, are : désirer vivement, souhaiter
do, das, dare, dedi, datum : donner
ēnim, conj. : car, en effet
ētīam, adv. : encore, en plus, aussi, même, bien plus
expugno, as, are : prendre par la force, vaincre
fācīo, is, ere, feci, factum : faire
fīo, is, fieri, factus sum : devenir, arriver; fio sert de passif à facio
fōrum, i, n. : marché, forum
frāter, tris, m. : frère
frēnus, i, m. : frein (au pl.)
immiscēo, es, ere, miscui, mixtum : mêler
immo, adv. : pas du tout, non, au contraire
impōtens, entis : incapable, irresponsable
īn, prép. + acc. ou + abl. : dans, sur, contre
indōmītus, a, um : indompté
īnīquus, a, um : inégal; défavorable; excessif; injuste
injungo, is, ere, iunxi, iunctum : imposer
ipsē, ipsa, ipsum : même (moi-même, toi-même, etc.)
jam, adv. : déjà, à l'instant, désormais
iūs, iūris, n. : 1. la loi, le serment, le droit 2. jus, sauce

lex, legis, f. : loi, condition(s) d'un traité
līcētīa, ae, f. : liberté, pouvoir, licence
māiōres, um, m. pl. : les ancêtres
mānūs, us, f. : main, petite troupe
mīnīmum, adv. : très peu, le moins possible
mōs, moris, m. : singulier : coutume, manière ; pluriel : moeurs
muliebris, is, e : de femme
nē, adv. : ... quidem : pas même, ne (défense)
nīsī, conj. sub. : si... ne... pas ; excepté
noster, tra, trum : adj. notre, nos pronom : le nôtre, les nôtres
nullūs, a, um : aucun
nunc, adv. : maintenant
omnis, e : tout
pārens, entis, m. : parent
parvus, a, um : petit
pātīor, eris, i, passus sum : supporter, souffrir, être victime de, être agressé par
per, prép. + acc. : à travers, par
plācēo, es, ere, cui, citum : 1. plaire, être agréable (placitus, a, um : qui plaît, agréable) 2. paraître bon, agréer
prīvātus, a, um : privé
quam, quam : introduit le second terme de la comparaison = que
quīs, quae, quid : qui ? quoi ? après si, nisi, ne, num, quis est l'équivalent de aliquis (quelqu'un, quelque chose).
rēcensēo, es, ere, censui, censum : recenser, passer en revue
rēs, rei, f. : la chose, l'événement, la circonstance, l'affaire judiciaire; les biens
sīnē, prép. + abl. : sans
spēro, as, are : espérer
suādēo, es, ere, suasi, suasum : conseiller
subjīcīo, is, ere, ieci, iectum : jeter, mettre sous, placer sous, soumettre, assujettir
tempto, as, are : chercher à saisir, éprouver, essayer, attaquer
tribunus plebis : tribun de la plèbe
tūtōr, oris, m. : le défenseur, le protecteur; le tuteur, le curateur
vērē, adv. : vraiment
vīa, ae, f. : route, chemin, voyage
vīr, uiri, m. : homme (par opp. à mulier, femme), mari.
vōlo, uis, uelle, uolui : vouloir

Sur quelle **autorité** Caton base-t-il son argumentation ?
Quelle est la **situation politique légale** de la femme selon Caton ?

Qu'en est-il dans les **faits** ?

Quelle est la **volonté** de Caton vis-à-vis de cette réalité ?

Surligne dans l'extrait latin tous les termes qui désignent la femme.

Penchons-nous maintenant sur cet extrait d'Isidore de Séville (560-636).

Ideo autem feminae sub viri potestate consistunt, quia levitate animi plerumque decipiuntur. Vnde et aequum erat eas viri auctoritate reprimi. Proinde et veteres voluerunt feminas innuptas, quamvis perfectae aetatis essent, propter ipsam animi levitatem in tutela consistere.

Isidore de Séville, *Etymologies*, IX, 7, 30

aequus, a, um : égal, équitable
aetās, atis, f. : 1. le temps de la vie, la vie 2. l'âge 3. la jeunesse 4. le temps, l'époque
autem, conj. coord. : or, cependant, quant à -
consisto, is, ere, stiti : se placer, s'établir
dēcīpio, is, ere, cepi, ceptum : tromper, abuser
fēmīna, ae, f. : femme
īdēō, inv. : pour cette raison
innuptus, a, um : non marié, vierge
lēvītās, atis, f. : légèreté
perfectus, a, um : achevé, parfait
plērūmqūē, adv. : la plupart du temps

pōtestās, atis, f. : 1. la puissance, le pouvoir 2. le pouvoir d'un magistrat 3. la faculté, l'occasion de faire qqch.
prōīndē, adv. : par conséquent
propter, prép.+ acc. : à cause de, à côté
quamvīs, conj. sub. : bien que
quīā, conj. sub. : parce que
rēprīmo, is, ere, pressi, pressum : retenir, contenir
sūb, prép. + abl. : sous
tūtēla, ae, f. : la protection
undē, adv. interr. ou rel. : d'où, d'où ?
vētūs, eris : vieux
vīr, uiri, m. : homme (par opp. à mulier, femme), mari.

700 ans séparent les deux discours. Y relèves-tu des différences ?

a. La familia romana



La famille traditionnelle romaine est dirigée par le **pater familias**, qui a tous les droits sur les membres de sa famille. Il jouit du *sui iuris*, tandis que sa femme, ses enfants et ses esclaves sont des *alieni iuris personae*. Aux origines, la parenté est agnatique¹ mais la parenté cognatique² tend à être mieux considérée au fil des siècles.

L'enfant qui ne sait pas encore parler est un *infans* (de *fari* : parler). La jeune fille non mariée est la *puella* (ou *uirgo*). On peut la marier à partir de douze ans. Lorsqu'elle se marie, elle devient *uxor/mulier* et puis *matrona* lorsqu'elle a des enfants. Une vieille femme qui ne peut plus avoir d'enfants est une *anus*.

¹ Parenté par les mâles.

² Parenté biologique, par la mère.

b. Le mariage

(de *matrimonium* = institution des mères, la maternité)³

Il existe deux types de mariage durant l'Antiquité romaine : le premier est le **mariage *cum manu***, au cours duquel l'épouse est soustraite à l'autorité de son père pour être sous celle de son nouvel époux. Si le mari meurt, l'épouse sera mise sous tutelle d'un autre homme. Par ce type de mariage, l'épouse ne peut plus profiter de la succession de son père mais bien celle de son époux. Le **divorce** n'est pas possible dans ce type d'union. Le second est le **mariage *sine manu***, où la femme reste sous l'autorité de son père. Celle-ci peut donc profiter de la succession de sa famille mais aussi divorcer avec l'autorisation de son père. Ce type de mariage, beaucoup plus populaire sous la République, permet à la femme d'avoir plus d'indépendance lorsque son père décède. Elle dispose de sa propre indépendance juridique et peut posséder des biens (paraphernaux). Dans tous les cas, l'épouse garde le nom de la *gens* de son *pater familias*. Le prénom de la fille est souvent le *nomen* de son père féminisé (la fille de Caius Iulius Caesar s'appelait Iulia Caesaris).

Les fiançailles (*sponsalia*) peuvent être contractées à partir de sept ans. Elles sont conclues sous simple accord verbal et sont délimitées par des règles précises. Le fiancé remet une somme d'argent (*arra*) à la fiancée ou un anneau. Une fête de fiançailles pouvait se dérouler. La veille du mariage, la future quittait sa robe de *puella*, la *toga praetexta*, et la consacrait aux Lares de la famille avec ses jouets. Elle revêtait en se couchant une *tunica recta* (tunique tissée à la mode ancienne ou tunique sans *sinus*) ou *regilla* et un *reticulum*.

La robe de cérémonie est blanche. La mariée se couvre la tête d'un voile rouge, en dessous duquel ses cheveux ont été coiffés en six tresses, maintenues par des bandelettes. Cette coiffure est un signe de chasteté.

Le jour du mariage, on prend des auspices et on conclue le contrat de mariage, signé par des témoins. Les fiancés donnent leur consentement au mariage. La *pronuba*, une femme qui ne doit avoir été mariée qu'une fois, joint les mains droites des nouveaux époux (*dextrarum iunctio*). Cet acte est suivi d'une prière prononcée par un *auspex nuptiarum* à Jupiter, Junon, Vénus, Diane et Fides. Ensuite, les mariés sacrifient un bœuf ou un porc. Les témoins vont par après formuler des vœux de bonheur (*feliciter*). Tous se rejoignent pour la *cena*.

Après le repas, le marié fait semblant d'arracher la mariée aux bras de sa mère et le cortège nuptial se dirige vers la maison du mari, avec des joueurs de flûtes et des porteurs de torches, en chantant des vers obscènes. Les enfants demandaient au marié de leur jeter des noix. La mariée est accompagnée de trois jeunes gens et derrière elle sont portés une quenouille et un fuseau.

Arrivés à la maison de l'époux, la mariée frotte de graisse ou d'huile les montants de la porte puis les emballait dans des bandes de laine. Elle prononce alors la formule « *Ubi tu Gaius, ego Gaia* ». Le marié la porte alors pour l'amener dans la maison (soit pour éviter une chute, soit pour simuler le rapt). Dans l'*atrium*, l'époux présente à la femme l'eau et le feu, symboles de fécondité. Il y a d'autres étapes à ce moment comme placer la mariée sur une représentation de Mutunus Tutunus, équivalent de Priape, pour lui assurer la fécondité à l'avenir (à gauche).

Le lendemain, la mariée offre à ses parents les *repotia*, un repas.



Fig. 4871. — Scène de mariage romain.



une représentation de Mutunus Tutunus, équivalent de Priape, pour lui assurer la fécondité à l'avenir (à gauche).

³ Le Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines de Daremberg et Saglio (en ligne)

II. La bonne conduite féminine



La journée-type de la femme romaine : faisant souvent chambre à part avec son époux, la *matrona* se lève aux aurores et se prépare. La tunique est le premier vêtement, qui est assez simple. Le « soutien-gorge », appelé *strophium*, est apposé au-dessus de la *tunica*. Ensuite, la femme se drappe dans une *stola*, drappée autour des épaules. Lorsqu'elle sort, elle rajoute à sa tenue une *palla*, qu'elle peut relever sur sa tête en cas de besoin.



La toilette est un moment très important et très long de la journée de l'aristocrate romaine. Voici ce qu'Ovide dit de la coiffure (*Art d'aimer*, III, 133-

148) :

Munditiis capimur: non sint sine lege capilli:

Admotae formam dantque negantque manus.

Nec genus ornatus unum est: quod quamque decebit

Eligat, et speculum consulat ante suum.

Longa probat facies capitis discrimina puri:

Sic erat ornatis Laodamia comis.

Exiguum summa nodum sibi fronte relinqui,

Ut pateant aures, ora rotunda uolunt.

Alterius crines umero iactentur utroque:

Talis est adsumpta, Phoebe canore, lyra.

Altera succinctae religetur more Dianae,

Ut solet, attonitas cum petit illa feras.

Huic decet inflatos laxae iacuisse capillos:

Illa sit adstrictis impedienda comis;

Hanc placet ornari testudine Cylleneae:

Sustineat similes fluctibus illa sinus.

mōs, moris, m. : singulier : coutume, manière ; pluriel : moeurs

munditiā, ae, f. : l'élégance

nēgo, as, are : nier

nōdus, i, m. : noeud, jointure, articulation, difficulté

ornātus, us, m. : le vêtement, l'habillement, l'ornement, la parure

ōs, oris, n. : le visage, la bouche, l'entrée, l'ouverture

pāteo, es, ere, patui : être ouvert (+ dat., à qqn), s'étendre largement, être visible

pēto, is, ere, iui, itum : 1. chercher à atteindre, attaquer, 2. chercher à obtenir, rechercher, briguer, demander

Phoebus, i, m. : nom grec d'Apollon

plācēt, impers. : cela, il me plaît (avec acc.)

prōbo, as, are : éprouver, approuver, prouver

rēligo, as, are : lier en arrière, lier, attacher, relier

admōvēo, es, ere, moui, motum : 1 - approcher une chose d'une autre, mouvoir vers, appliquer à

adstringo, is, ere, strinxī, strictum : attacher étroitement, serrer, resserrer

adsūmo, is, ere, sumpsi, sumptum : prendre pour soi, s'approprier, joindre

alter, era, erum : l'autre (de deux)

attōnītus, a, um : frappé par le tonnerre ; paralysé

auris, is, f. : oreille

cānōrus, a, um : sonore, mélodieux

cāpio, is, ere, cepi, captum : prendre

cōma, ae, f. : chevelure, cheveux

consulo, is, ere, sului, sultum : consulter

crīnis, is, m. : le cheveu, la chevelure

cum, prēp + abl., conj. : conjonction + ind. = quand, lorsque, comme, ainsi que

Cylleneus, a, um : de Cyllène (montagne d'Arcadie consacrée à Hermès, où il fabriqua la première lyre à partir de la carapace d'une tortue)

dēcēt, imp. : il convient, il est convenable que

Dīāna, ae, f. : Diane

discrimēn, inis, n. : la différence, la distinction, la ligne de démarcation, la position critique

ēligo, is, ere, legi, lectum : choisir

exīgūus, a, um : exigu, petit

fēra, ae, f. : la bête sauvage

fluctus, us, m. : flot

forma, ae, f. : forme, beauté

frons, ontis, f. : front

gēnūs, eris, n. : race, origine, espèce

hīc, haec, hoc : ce, cette, celui-ci, celle-ci

impēdiō, is, ire, iui, itum : entraver, empêcher (*impedienda* : adj. Vb. + sit = obligation)

inflō, as, are : enfler

jācēo, es, ere, cui, citurus : être étendu, s'étendre

jacto, as, are : 1. jeter, lancer

Laodamia, ae, f. : fille de Bellérophon, elle est aimée de Zeus et fut tuée par Artémis.

laxus, a, um : large, spacieux (*laxe, adv.* : de manière large)

rēlinquo, is, ere, reliqui, relictum : laisser, abandonner

rōtundus, a, um (rut-) : rond, arrondi

sīc, adv. : ainsi ; *sic... ut* : ainsi... que

sīmīlis, e : semblable

sinus, us, m. : le sein, la courbure, le golfe, l'anse

sōlēo, es, ere, solitus sum : avoir l'habitude de

spēcūlum, i, n. : miroir

succingo, is, ere, cinxi, cinctum : ceindre, entourer, garnir

sustīnēo, es, ere, tinui, tentum : soutenir, supporter

testūdō, dinis, f. : tortue ; écaille de tortue

ūmērus, i, m. : l'épaule

ūtēr, tra, trum : lequel des deux ?, l'un des deux

ūterque, utraque, utrumque : chacun des deux

vōlo, uis, uelle, uolui : vouloir

A midi, l'aristocrate prend le *prandium* (fromage, fruits, pain trempé dans du vin) et puis s'adonne à des activités diverses : gérer les finances de la *domus*, recevoir ses amis, musique, théâtre, spectacles, thermes... Les femmes du peuple travaillent. Les actrices, courtisanes, gladiatrices, musiciennes et danseuses sont considérées comme déshonorées.

La femme peut être instruite, ce que certains hommes apprécient, comme le dit Pline le Jeune dans une de ses lettres (IV, 19):

« Summum est acumen summa frugalitas; amat me, quod castitatis indicium est. Accedit his studium litterarum, quod ex mei caritate concepit. Meos libellos habet lectitat ediscit etiam. Qua illa sollicitudine cum uideor acturus, quanto cum egi gaudio afficitur! Disponit qui nuntiant sibi quem assensum quos clamores excitarim, quem euentum iudicii tulerim. Eadem, si quando recito, in proximo discreta uelo sedet, laudesque nostras audissimis auribus excipit. Versus quidem meos cantat etiam formatque cithara non artifice aliquo docente, sed amore qui magister est optimus. »

« En elle la plus vive intelligence s'allie à la plus parfaite conduite ; elle m'aime, et c'est une preuve de sa vertu. Elle a de plus le goût des lettres, que lui a inspiré son amour pour moi. Mes écrits sont dans ses mains, elle les lit et les relit, et même les apprend par coeur. Que d'inquiétude dans son coeur, quand je suis sur le point de plaider ! Quelle joie, quand c'est fini ! Elle charge des messagers de lui rapporter les applaudissements, les acclamations que j'ai soulevées, le succès que j'ai obtenu dans mon affaire. Ou bien, si parfois je fais une lecture publique, elle se tient à proximité, dissimulée derrière une tenture, et recueille d'une oreille avide les louanges que je reçois. Elle chante même mes vers en s'accompagnant de la lyre, instruite non par un artiste, mais par l'amour, le meilleur de tous les maîtres. »

La relation de Pline le Jeune avec son épouse Calpurnia est un cas particulier dans l'Antiquité. Il parle d'elle dans ses *Lettres* et lui en aurait adressé quelques-unes. Voici les qualités que Calpurnia a selon son époux⁴ :

- *Frugalitas* : esprit d'économie, opposé au luxe, que Cicéron considère comme la plus grande des qualités.
- *Castitas* : la pureté, la chasteté des sentiments, la bonne conduite morale.
- *Gloriam amat* : elle admire l'idéal vertueux et patriotique de son époux.
- *Pietas* : il s'agit davantage de piété filiale que religieuse, du respect des honneurs à rendre aux aînés.
- *Acumen* : elle a de l'esprit, de la finesse et est douée en arts et littérature.
- *Suauitas/dulcedo* : Calpurnia est enjouée, elle a un caractère doux et agréable.
- *Amor* : l'attachement de Calpurnia pour Pline semble sincère, il peut même être proche de l'idolâtrie.

a. La mère parfaite

« Nam pridem suus cuique filius, ex casta parente natus, non in cellula emptae nutricis, sed gremio ac sinu matris educabatur, cuius praecipua laus erat tueri domum et inseruire liberis. Eligebatur autem maior aliqua natu propinqua, cuius probatis spectatisque moribus omnis eiusdem familiae suboles committeretur; coram qua neque dicere fas erat quod turpe dictu, neque facere quod inhonestum factu uideretur. Ac non studia modo curasque, sed remissiones etiam lususque puerorum sanctitate quadam ac uerecundia temperabat. Sic Corneliam Gracchorum, sic Aureliam Caesaris, sic Atiam Augusti {matrem} praefuisse educationibus ac produxisse principes liberos accepimus. Quae disciplina ac seueritas eo pertinebat, ut sincera et integra et nullis prauitatibus detorta unius cuiusque natura toto statim pectore arriperet artis honestas, et siue ad rem militarem siue ad iuris scientiam siue ad eloquentiae studium inclinasset, id solum ageret, id uniuersum hauriret. »

« Et d'abord, le fils né d'un chaste hymen n'était point élevé dans le servile réduit d'une nourrice achetée, mais entre les bras et dans le sein d'une mère, dont toute la gloire était de se dévouer à la garde de sa maison et au soin de ses enfants. On choisissait en outre une parente d'un âge mûr et de mœurs exemplaires, aux vertus de laquelle étaient confiés tous les rejetons d'une même famille, et devant qui l'on n'eût osé rien dire qui blessât la décence, ni rien faire dont l'honneur pût rougir. Et ce n'étaient pas seulement les études et les travaux de l'enfance, mais ses délassements et ses jeux, qu'elle tempérerait par je ne sais quelle sainte et modeste retenue. Ainsi Cornélie, mère des Gracques, ainsi Aurélie, mère de César, ainsi Atia, mère d'Auguste, présidèrent, nous dit-on, à l'éducation de leurs enfants, dont elles firent de grands hommes. Par l'effet de cette austère et sage discipline, ces âmes pures et innocentes, dont rien n'avait encore faussé la droiture primitive, saisissaient avidement toutes les belles connaissances, et, vers quelque science qu'elles se tournassent ensuite, guerre, jurisprudence, art de la parole, elles s'y livraient sans partage et la dévoraient tout entière. »

Tacite, *Dialogue des orateurs*, XXVIII

Relève, en français et en latin, les valeurs de la mère parfaite.

⁴ MANIET A, « Pline Le Jeune et Calpurnia » dans *L'Antiquité Classique*, 1966, 35-1, pp. 149-185.

III. Une culture du viol ?

Que représente chacune des illustrations ? Aide-toi des extraits latins ci-dessous.



Texte latin

- I. *Quo dum Proserpina luco ludit et aut uiolas aut candida lilia carpit, dumque puellari studio calathosque sinumque inplet et aequales certat superare legendo, paene simul uisa est dilectaque raptaque Diti : usque adeo est properatus amor. Dea territa maesto et matrem et comites, sed matrem saepius, ore clamat, et summa uestem lanariat ab ora, collecti flores tunicis cecidere remissis.*⁵

- II. *Vbi exceptus benigne ab ignaris consilii cum post cenam in hospitale cubiculum deductus esset, amore ardens, postquam satis tuta circa sopitique omnes uidebantur, stricto gladio ad dormientem Lucretiam uenit sinistraque manu mulieris pectore oppresso "Tace, Lucretia, inquit; Sex- Tarquinius sum; ferrum in manu est; moriere, si emiseris uocem". Cum pauida ex somno mulier nullam opem, prope mortem imminentem uideret, tum Tarquinius fateri amorem, orare, miscere precibus minas, uersare in omnes partes muliebrem animum. Vbi obstinatum uidebat et ne mortis quidem metu inclinari, addit ad metum dedecus: cum mortua iugulatum seruum nudum positurum ait, ut in sordido adulterio necata dicatur. Quo terrore cum uicisset obstinatum pudicitiam uelut uictrix libido profectusque inde Tarquinius ferox expugnato decore muliebri esset (...).*⁶

- III. *Vbi spectaculi tempus uenit deditaeque eo mentes cum oculis erant, tum ex composito orta uis, signoque dato iuuentus Romana ad rapiendas uirgines discurrit. Magna pars forte, in quem quaeque inciderat, raptae; quasdam forma excellentes primoribus patrum destinatas ex plebe homines, quibus datum negotium erat, domos deferebant; unam longe ante alias specie ac pulchritudine insignem a globo Thalassi cuiusdam raptam ferunt, multisque sciscitantibus, cuinam eam ferrent, identidem, ne quis uiolaret, Thalassio ferri clamitatum: inde nuptialem hanc uocem factam. Turbato per metum ludicro maesti parentes uirginum profugiunt, incusantes uiolati hospitii scelus deumque inuocantes, cuius ad sollemne ludosque per fas ac fidem decepti uenissent. Nec raptis aut spes de se melior aut indignatio est minor. Sed ipse Romulus circumibat docebatque patrum id superbia factum, qui conubium finitimis negassent; illas tamen in matrimonio, in societate fortunarum omnium ciuitatisque et, quo nihil carius humano generi sit, liberum fore; mollirent modo iras et, quibus fors corpora dedisset, darent animos. Saepe ex iniuria postmodum gratiam ortam, eoque melioribus usuras uiris, quod adnissurus pro se quisque sit, ut, cum suam uicem functus officio sit, parentium etiam patriaeque expleat desiderium. Accedebant blanditiae uirorum, factum purgantium cupiditate atque amore, quae maxime ad muliebre ingenium efficaces preces sunt.*⁷

Description

Image

⁵ Ovide, *Métamorphoses*, V, v. 391-399.

⁶ Tite Live, *Histoire romaine*, I, 58.

⁷ Tite Live, *Histoire romaine*, I, 9.

IV. L'impudicitia



a. Femmes de rien

Voici le court récit d'un exemple de femme ambitieuse qui fut jugée par les hommes de son temps. Cytheris est l'affranchie de Publius Volumnius Eutrapelus. Elle acquiert une grande notoriété dans l'art du mime, seule forme théâtrale où les femmes pouvaient jouer. Elle entretint avec Marc-Antoine une relation sulfureuse, que Cicéron réprova avec vigueur :

Venisti Brundisium, in sinum quidem et in complexum tuae mimulae.

Quid est? num mentior? Quam miserum est id negare non posse, quod sit turpissimum confiteri! Si te municipiorum non pudebat, ne ueterani quidem exercitus? Quis enim miles fuit, qui Brundisi illam non uiderit? quis qui nescierit uenisse eam tibi tot dierum uiam gratulatum? quis, qui non indoluerit tam sero se, quam nequam hominem secutus esset, cognoscere?

Cicéron, *Philippiques*⁸, II, 61

Brundisium, ii, n. : Brundisium (ville de Calabre)
cognosco, is, ere, noui, cognitum : reconnaître
complexus, us, m. : l'action d'embrasser, l'étreinte, le lien affectueux
confiteor, eris, eri, fessus sum : avouer
dies, ei, m. et f. : jour
exercitus, us, m. : l'armée
gratulor, aris, ari : féliciter qqn de qqch
indolesco, is, ere, dolui : souffrir
mentior, iris, iri, titus sum : mentir
miles, itis, m. : soldat
mimula, ae, f. : petite mime
municipium, i, n. : municipe, ville libre
nego, as, are : nier
nequam, inv. : vaurien, fripouille
nescio, is, ire, iui, itum : ignorer

num, inv. : est-ce que par hasard, est-ce que
possū, potes, posse, potui : pouvoir
pudēo, es, ere, ui, itum : avoir honte ; surtout impers. : me pudet + gén. : j'ai honte de...
sequor, eris, i, secutus sum : 1. suivre 2. poursuivre 3. venir après 4. tomber en partage
sero, adv. : tard, trop tard
tam, adv. : si, autant
toto, adv. : tant, si nombreux
turpis, e : honteux
uenio, is, ire, ueni, uentum : venir
uenero, is, ire, ueni, uentum : venir
ueteranus, a, um : vieux, ancien (ueteranus, i, m. : le vétéran)
uideo, es, ere, uidi, uisum : voir (uideor, eris, eri, uisus sum : paraître, sembler)

Pourquoi Marc Antoine est-il un *nequam* selon Cicéron dans cet extrait ?

Pline l'Ancien⁹ lui aussi parle de la relation de Marc Antoine et la mime Cytheris.

« iugo subdidit eos primusque Romae ad currum iunxit M- Antonius, et quidem ciuili bello, cum dimicatum esset in Pharsalis campis, non sine ostento quodam temporum, generosos spiritus iugum subire illo prodigio significante. nam quod ita uectus est cum mima Cytheride, super monstra etiam illarum calamitatum fuit. »

« Le premier qui les (*des lions*) ait mis sous le joug, et qui les ait attelés à un char dans Rome, est Marc-Antoine, et ce fut pendant la guerre civile, après la bataille livrée dans les champs de Pharsale; attelage prodigieux, sorte de signe des temps, qui témoignait que les esprits généreux subissaient le joug; car se faire traîner ainsi avec la mime Cythérís, c'était une monstruosité qui dé passait même les calamités de l'époque. »

⁸ Discours de Cicéron, prononcés en 44 et 43 ACN, s'attaquant à Marc Antoine qui se présentait en successeur de César.

⁹ *Histoire naturelle*, VIII, 21.

Les origines de Rome sont étroitement liées à la figure de la courtisane, la *lupa*. Les jumeaux Romulus et Rémus ont été allaités par une louve, et recueillis par Acca Larentia, une prostituée. Elle aurait cédé ses richesses à ses enfants adoptifs, ce qui aurait contribué à la fondation de Rome. Une autre prostituée, Flora, aurait eu le même geste envers les Romains et aurait été divinisée. On aurait en son honneur institué les *Floralia*, des fêtes durant lesquelles des spectacles sont donnés. Durant les fêtes de Flora, des danseuses s'exécutent nues sur la scène, soit pour arborer la fécondité féminine, soit par simple plaisir. La présence des femmes dans ces spectacles donne un ton immoral et résolument léger.

Voici ce que l'auteur chrétien Lactance (240-320) dit de ces *stripteases* :

« Celebrantur ergo illi ludi cum omni lasciuia, conuenienter memoriae meretricis. Nam praeter uerborum licentiam, quibus obscoenitas omnis effunditur, exuuntur etiam uestibus populo flagitante meretrices, quae tunc mimarum funguntur officio, et in conspectu populi usque ad satietatem impudicorum luminum cum pudendis motibus detinentur. »

« Donc, on célèbre ces jeux comme il convient pour la mémoire d'une courtisane avec toute la lascivité : en effet, outre la licence des propos, par lesquelles toutes les obscénités se répandent, les courtisanes, à la demande du peuple, quittent aussi leurs vêtements, lesquelles accomplissent alors la fonction des mimes et, avec leurs gesticulations honteuses, elles sont retenues sous le regard des spectateurs sans cesse jusqu'à la satiété des yeux impudiques. »

Lactance, *Institutions divines*, I, 20

Que peut-on conclure à propos de la « profession » de mime pour les femmes ?

La *meretrix*¹⁰

La prostitution est un pan essentiel de la vie quotidienne à Rome. Contrairement aux croyances, il y avait autant de prostituées que de prostitués. Ils sont généralement esclaves mais d'autres sont des citoyens libres. Les patriciens engagent ces péripatéticien(ne)s dans leurs banquets afin de montrer leur richesse (car le coût d'un(e) prostitué(e) libre est beaucoup plus élevé qu'une prostituée de bas étage). Les personnes libres qui se prostituent sont appelés les *ingénus*. Ils sont susceptibles d'être privés de leurs droits, ils ne peuvent pas porter plainte pour viol et créent donc une catégorie inférieure de citoyens.

Il est intéressant de remarquer que déjà à l'époque, le terme « prostituée » est utilisé autant pour désigner une personne exerçant ce métier de fait qu'une personne dont la moralité est jugée mauvaise. Ainsi, Cléopâtre est désignée sous l'appellation « *regina meretrix* ».

La *matrona* sert uniquement à la production de bons petits Romains. La *meretrix* est là pour répondre aux besoins bestiaux des hommes. Fréquenter les lupanars n'est pas du tout mal vu à l'époque.

ci-contre : intérieur du lupanar de Pompéi.



¹⁰ Florence DUPONT, « La matrone, la louve et le soldat : pourquoi des prostitué(e)s « ingénues » à Rome ? », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 17 | 2003, 17 | 2003, 21-44.

b. Femmes libres : un exemple d'abus de pouvoir

Cette anecdote remonterait à l'époque royale. Un mari adorable...

(...) Egnati autem Meceni longe minore de causa, qui uxorem, quod uinum bibisset, fusti percussam interemit, idque factum accusatore tantum, sed etiam reprehensore caruit, uno quoque existimante optimo illam exemplo uiolatae sobrietati poenas pependisse. Et sane quaecumque femina uini usum immoderate appetit, omnibus et uirtutibus ianuam claudit et delictis aperit.

Valère Maxime, *Des faits et des dits mémorables*, VI, 3, 9

¶ poenas pendere : expier

accūsātor, oris, m. : 1 - l'accusateur. - 2 - le délateur, le dénonciateur.

adpēto, is, ere, petivi (petii), petitum : marcher rapidement vers, chercher à saisir, désirer vivement, attaquer, envahir, approcher

bībo, is, ere, bibi, bibitum : boire

cāreo, es, ere, ui, iturus : manquer de, être débarrassé de

claudo, (cludo) is, ere, clausi, clausum : enfermer, fermer

dēlictum, i, n. : la faute, le délit, le défaut

Egnātius, i, m. : Egnatius

existīmo, as, are : estimer, juger, considérer, être d'avis

fustis, is, f. : le bâton

immōdērātē, adv. : sans mesure

intērīmo, is, ere, emi, emptum : supprimer, tuer

jānŭa, ae, f. : la porte (d'une maison)

longē, adv. : longuement, au loin

Mecenius, i, m. : Mécénius

pendēo, es, ere, pependi, - : être suspendu

percūtio, is, ere, cussi, cussum : frapper

quīcumquē, quae-, quod- (-cun-) : qui que ce soit, quoi que ce soit

quīcunquē, cf. quicumque : qui que ce soit, quoi que ce soit

quisque, quaeque, quidque : chaque, chacun, chaque chose

reprehensor, oris, m. : censeur, critique

sānē, adv. : vraiment, parfaitement

sobrietas, atis, f. : sobriété

tantum, adv. : tant de, tellement ; seulement

viōlo, as, are : traiter avec violence, profaner, outrager

c. Femmes de pouvoir : l'exemple d'Agrippine

Pour rappel, **Agrippine** est une figure féminine primordiale de l'histoire romaine. Sœur de l'empereur Caligula, épouse de l'empereur Claude et mère de l'empereur Néron, c'est indéniable une femme de pouvoir. Née en 15, c'est à 22 ans qu'Agrippine met au monde Néron. Ayant eu du mal à concevoir un enfant, elle aurait consulté des mages qui lui auraient prédit qu'elle mettrait au monde un fils mais qu'il la tuerait, ce à quoi elle aurait répondu : « Qu'il me tue, pourvu qu'il règne ». Grâce à l'affranchi Pallas, qui comptait dans ses alliés depuis quelques années, elle fut mariée en 49 à l'empereur Claude, son oncle, et réussit à marier Néron à Octavie, la fille de Claude. Elle obtient aussi que son fils Néron soit adopté par Claude, ce qui le place en rival de Britannicus, le fils biologique de Claude. Le 13 octobre 54, elle fait empoisonner Claude et Néron, ayant fait assassiner Britannicus auparavant, devient empereur. Avidé de pouvoir, Agrippine s'oppose à son fils qui désire se marier avec Poppée. Néron décide alors de passer à l'acte et après un naufrage raté, il fait tuer sa mère en 59. Celle-ci aurait présenté son ventre, siège de la vie, aux soldats venus la tuer : « Ventrem feri ! ».

Cet extrait des *Annales* de Tacite parle précisément du décret demandé par Claude afin d'épouser sa propre nièce. On dit qu'il demanda des sacrifices expiatoires pour réparer l'outrage de l'inceste, ce qui provoqua l'hilarité à Rome.

nec Claudius ultra expectato obuius apud forum praebet se gratantibus, senatumque ingressus decretum postulat quo iustae inter patruos fratrumque filias nuptiae etiam in posterum statuerentur. nec tamen repertus est nisi unus talis matrimonii cupitor, Alledius Seuerus eques Romanus, quem plerique Agrippinae gratia impulsus ferebant. uersa ex eo ciuitas et cuncta feminae oboediebant, non per lasciuam, ut Messalina, rebus Romanis inludenti. adductum et quasi uirile seruitium: palam seueritas ac saepius superbia; nihil domi impudicum, nisi dominationi expediret. cupido auri immensa obtentum habebat, quasi subsidium regno pararetur.

Tacite, *Annales*, XII, 7

¶ in posterum : à l'avenir, par la suite
 addūco, is, ere, duxi, ductum : 1. amener à soi, attirer 2. conduire vers, mener à
 āpūd, (apud), prép. + acc. : près de, chez
 aurum, i, n. : or
 cuncti, ae, a : tous ensemble
 cūpīdō, dinis, m. : 1 - le désir, l'envie, la passion, la convoitise. - 2 - la passion de l'argent, la cupidité.
 cupitor, oris, m. : celui qui désire (+ gén.)
 dēcrētum, i, n. : décision, décret
 dōmī, adv. : à la maison
 dōmīnātīo, onis, f. : la domination, la souveraineté, le pouvoir absolu
 ēquēs, itis, m. : chevalier, cavalier
 expēdīo, is, ire, i(u)i, itum : se débarrasser, se préparer, expliquer
 exspecto, as, are, aui, atum : attendre, espérer, souhaiter vivement
 frāter, tris, m. : frère
 grātor, aris, ari : féliciter
 illūdo, is, ere, lusi, lusum : se jouer de, jouer avec, se moquer de
 immensus, a, um : immense
 impūdīcus, a, um : sans pudeur, impur, impudique
 impulsus, us, m. : impulsion, instigation
 ingrēdīor, eris, i, gressus sum : entrer
 justus, a, um : juste, équitable, raisonnable
 lascīvīa, ae, f. : l'humeur folâtre, la gaieté, l'enjouement ; la licence, le dérèglement, le libertinage, la débauche
 nīhil, pr. : rien

nīšī, conj. sub. : si... ne... pas ; excepté
 nuptīa, cf. nuptiae : les noces
 nuptīae, arum, f. pl. : les noces
 ōboedīo, is, ite, ii, itum : obéir
 obtentus, us, m. : l'action de tendre, le prétexte
 obvīus, a, um : qui se trouve sur le passage de qqn., banal
 pālam, adv. : ouvertement, publiquement
 pāro, as, are : préparer, procurer (paratus, a, um : prêt, préparé à, bien préparé, bien fourni)
 patrūus, i, m. : l'oncle
 plērīque, aequae, aequae : la plupart
 postūlo, as, are : demander, réclamer
 praebēo, es, ere, bui, bitum : fournir
 quāšī, conj. : comme si; adv. : pour ainsi dire, environ
 regnum, i, n. : pouvoir royal, trône, royaume
 rēpērīo, is, ire, rep(p)eri, repertum : 1. retrouver 2. trouver (après recherche) 3. trouver du nouveau, imaginer
 saepē, adv. : souvent
 servītīum, i, n. : la servitude, la condition d'esclave, l'esclavage
 sēvērītās, atis, f. : le sérieux, l'austérité
 stātūo, is, ere, statui, statutum : 1.. établir, poser, placer 2. être d'avis, juger 3. décider
 subsīdīum, ii, n. : la troupe de réserve, l'aide, le secours
 sūpērbīa, ae, f. : orgueil, fierté
 tāmen, adv. : cependant
 ultrā, adv. : au delà, plus loin ; prép. + acc. : plus loin que, plus que
 uerto, is, ere, uerti, uersum : tourner, changer, traduire

Evaluation finale : les choses ont-elles vraiment changé ?

Dans le cadre de notre étude de la place de la femme dans l'Antiquité romaine, à toi de répondre à cette problématique : **La *maiestas* que les hommes avaient sur les femmes dans l'Antiquité existe-elle toujours ?** Tu pourras répondre à cette question par un travail personnel documenté qui pourra prendre la forme que tu désires : article de presse, affiche publicitaire choc, présentation powerpoint, récit de fiction, vidéo sous forme de court-métrage, de podcast Youtube, planche de bande dessinée, etc. Tu devras utiliser trois extraits de textes que nous avons travaillés en classe afin d'illustrer ton propos. La réponse à la question ne réside pas dans un simple oui/non mais doit être appuyée par des arguments solides et valides à propos de la situation contemporaine de la femme. Tu peux choisir la société à laquelle tu veux t'intéresser (occidentale, moyen-orientale...).

CRITERES	INDICATEURS	Pondération
Pertinence (1)		
Cohérence 10 points	<ul style="list-style-type: none"> - Les 3 aspects de la tâche (utilisation de textes latins, document argumentatif et données contemporaines) sont reliés entre eux. /3 - Les idées sont développées et agencées de manière logique ; un fil conducteur est présent ; pas de contradictions. /3 - Les comparaisons proposées sont cohérentes par rapport aux extraits de documents choisis, qu'elles soient des ressemblances ou des différences. Elles tiennent également compte des contextes des deux éléments comparés. /4 	
Précision 10 points	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents de support sont exploités correctement et les éléments essentiels sont dégagés /6 - Le vocabulaire utilisé est adéquat et précis, la référence aux documents est précise /2 - Une bibliographie précise est fournie /2 	
Qualité de la langue 5 points	<ul style="list-style-type: none"> - La formulation est en adéquation avec la tâche et le destinataire /2 - La syntaxe et l'orthographe sont correctes /3 	
Critère de dépassement : réappropriation personnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Des informations supplémentaires et pertinentes sont proposées - Le style et/ou la présentation sont originaux 	
Total		/25

